

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-1601

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations étudiantes ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes (APIE) 2023 - 1ère phase

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 mars 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet (pouvoir à M. Cochet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Etienne (pouvoir à Mme Giromagny), M. Mône (pouvoir à Mme Fontanges), M. Smati (pouvoir à Mme Dupuy).

Conseil du 27 mars 2023**Délibération n° 2023-1601**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations étudiantes ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes (APIE) 2023 - 1ère phase

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 mars 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est le 2ème site d'enseignement supérieur français, avec plus de 180 000 étudiants dont 24 000 étudiants internationaux, 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction académique de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, la Ville de Lyon se classe parmi les 5 1ères villes françaises "où il fait bon étudier" (classement du magazine l'Étudiant), le territoire étant, en effet, reconnu pour son attractivité, la qualité de son offre de formations et le cadre de vie agréable et dynamique qu'il propose aux étudiants.

Parmi les équipements dont peuvent disposer les étudiants, se distingue la Maison des Étudiants (MDE). Située au cœur du 7ème arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence plus de 60 associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu d'accueil, d'information et de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à la valorisation plus générale du territoire.

Depuis la création, en 2016, d'un service commun entre la Métropole et la Ville de Lyon, la Métropole opère, pour le compte des 2 collectivités, de nombreuses actions dans le domaine de la vie étudiante, que la Ville de Lyon contribue à financer à travers sa participation annuelle à ce service.

S'agissant du soutien aux associations étudiantes *via* l'attribution de subventions ou l'adhésion, chaque collectivité a adopté un budget spécifique pour 2023 (28 000 € pour la Ville et 44 000 € pour la Métropole), permettant de financer des actions dédiées à la vie étudiante, en fonction des compétences respectives ou du ressort territorial de celles-ci.

La Métropole et la Ville de Lyon souhaitent poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes, ainsi que leur soutien à des projets en lien avec les étudiants, qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale de ces derniers.

II - L'APIE

Les objectifs de l'APIE sont les suivants :

- accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent, en tant qu'elles contribuent à la vie de la cité,

- stimuler l'engagement des étudiants dans les problématiques sociétales et écologiques pour qu'ils acquièrent des valeurs citoyennes d'engagement et de solidarité,
- valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Métropole et la Ville de Lyon portent sur les 4 thématiques suivantes :

- le développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs,
- l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination,
- l'accueil des étudiants et la solidarité internationale,
- la professionnalisation, l'insertion économique et l'innovation.

L'appel à projets se déroule annuellement en 2 phases.

Les conditions d'éligibilité des projets sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour projet l'accompagnement des étudiants,
- les projets sont portés par une association du territoire de la Métropole,
- le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50 % du budget prévisionnel. Le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement et le budget doit être équilibré,
- le projet ne doit pas avoir eu lieu avant la date de la commission d'analyse des dossiers déposés,
- l'APIE ne finance pas les voyages d'étude, d'agrément et l'organisation de galas et congrès.

III - Bilan des subventions attribuées par la Métropole en 2022 au profit d'associations étudiantes

Par délibérations du Conseil n° 2022-1006 du 14 mars 2022 et n° 2022-1243 du 26 septembre 2022, la Métropole a attribué des subventions de fonctionnement pour un montant total de 44 000 € au profit de 30 associations ayant sollicité son appui dans le cadre de l'APIE 2022, pour des projets ou initiatives s'intéressant aux domaines suivants :

- développement des pratiques et événements artistiques, culturelles ou sportifs : l'Association des étudiants de l'École nationale des travaux publics de l'État -ENTPE- (AEITPE), Association des élèves de l'École centrale de Lyon, Bureau des élèves de l'Institut national des sciences appliquées (INSA), LYF, Pédagogies des paysages sonores, KINOKS, Look both ways, Club INSA athlétisme, Association sportive Lyon 1, Dram'aède, Club des 24 heures de l'INSA, Festival un Doua de Jazz, Graines électroniques, Solidari'terre, Conseil corporation étudiants EM Lyon et, enfin, Arkel, pour un montant total de subventions de 21 200 €,
- engagement au service de la société : Pharma Lyon humanitaire, Bellebouffe, Coexister, ESN Cosmolyon, Feelin'vibes, Conseil corporation EM Lyon, VRAC et Ski club EM Lyon, pour un montant total de subventions de 15 000 €,
- accueil et solidarité internationale : ESN Cosmolyon pour un montant de 3 800 €,
- professionnalisation, insertion économique et innovation : That's IAE Lyon, AMEUSO et INSA Tech4good pour un montant total de de subvention de 4 000 €.

IV - Propositions de financement pour la 1^{ère} phase de l'appel à projets 2023

Le dépôt des dossiers dans le cadre de l'APIE 2023 a eu lieu du 12 septembre au 28 octobre 2022. Sur 54 dossiers reçus, 33 dossiers ont été retenus au total dont 21 pour un financement de la Métropole. Ces projets se classent dans les champs thématiques suivants.

1° - Développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs

a) - L'art de la scène

Cette association organise, du 6 au 9 mars 2023, le spectacle Déclics à la Rotonde lors des week-ends de la création.

Ce spectacle a, pour thème, l'urgence écologique en liant culture, science et engagement. L'objectif est de provoquer des déclics chez les spectateurs mais également éveiller les consciences en étant un événement écoresponsable avec des repas végétariens, l'utilisation des transports en commun et des marqueurs rechargeables.

Le budget prévisionnel est de 6 857 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 093 €.

b) - Club jeux et imaginaire (CLUJI)

Cette association organise, du 3 au 5 mars 2023, la convention de l'imaginaire dans les locaux de l'INSA.

Cet événement propose de nombreuses activités pendant ce week-end avec des jeux de société, un tournoi, des jeux de rôle, une initiation à la peinture de figurines et du cosplay. L'association souhaite également élaborer un tournoi d'échecs en partenariat avec l'École catholique d'arts et métiers (ECAM) ainsi que de nouvelles activités ludiques.

Le budget prévisionnel est de 3 460 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 400 €.

c) - Club des 24 heures de l'INSA

Cette association organise, du 12 au 14 mai 2023, la 48^{ème} édition du festival des 24 heures de l'INSA.

Cet événement rassemble, chaque année, plus de 40 000 festivaliers. De nombreuses animations ont lieu en journée pour tous les publics et tous les âges avec des présentations, expositions et spectacles gratuits. L'accès au festival en soirée avec les nombreux concerts est payant le vendredi et le samedi alors que le dimanche est gratuit. La course de 24 heures a lieu simultanément.

Le budget prévisionnel est de 399 000 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

d) - Collectif Tadam

Cette association organise, en juin 2023, le spectacle créatif Machine ex machina.

Cette création pluridisciplinaire et destinée à être jouée dans des espaces non dédiés comme une rue, un hall ou un parvis pour tous les publics. Une histoire portée par 4 artistes qui interrogent sur la notion de la rythmicité retrouvée et habitée dans les corps de chacun. Un regard multiple qui s'entrelace, gravite et se pose sur une machine faite de bric et de broc.

Le budget prévisionnel est de 42 768 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 450 €.

e) - Club INSA Athlétisme (CIA)

Cette association organise, le 29 mars 2023, la 27^{ème} édition du cross de l'INSA.

L'association permet de promouvoir les courses de courtes distances et les disciplines techniques. Le cross de l'INSA est un événement majeur dans le monde sportif étudiant avec des concours, des prix, des récompenses, un village des associations et la Color Run qui est emblématique.

Le budget prévisionnel est de 6 005 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

f) - Siamese lantern production

Cette association propose la création d'un court métrage avec tournage et diffusion nommé Aurora.

Ce court métrage est d'une durée de 20 minutes et l'ensemble de l'équipe est composée d'étudiants. Le synopsis parle d'Aurore qui décide d'aller vivre dans ses rêves car elle est fatiguée du monde et d'Estelle, sa sœur, qui fera tout pour la ramener à la réalité. Le tournage aura lieu de janvier à février 2023 et une diffusion est prévue au sein de l'Université Lumière Lyon 2 via une collaboration avec l'association KINOKS.

Le budget prévisionnel est de 5 900 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

g) - Karnaval

Cette association organise, du 19 au 25 mars 2023, la 31^{ème} édition de la semaine de la solidarité au sein du campus de la Doua à Villeurbanne.

Cet événement mêle solidarité, festivités et divertissements sur la pelouse des Humanités du campus de la Doua à Villeurbanne. La subvention porte sur la journée cirque et art de la rue qui propose des spectacles professionnels et un bal folk qui clôture la semaine.

Le budget prévisionnel est de 90 267 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

h) - Ecran droit

Cette association organise, le 15 décembre 2022, la projection d'un film de Tim Burton au sein de l'Institut Lumière à Lyon.

L'association propose la projection d'un film de Tim Burton pour faire un clin d'œil au festival Lumière sur lequel l'association était mobilisée. L'événement se déroule à l'Institut Lumière avec un débat post-production qui aura lieu ensuite avec des professionnels du cinéma et se clôturera par un cocktail.

Le budget prévisionnel est de 500 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 150 €.

i) - Association des élèves de l'École centrale de Lyon (AEECL)

Cette association organise, du 3 au 5 mars 2023, la 21^{ème} édition de la comédie musicale La Commuz' sur le site de la Doua à Villeurbanne.

La Commuz' est une association étudiante commune à l'EM Lyon business school et à l'École centrale de Lyon. Elle réunit 85 étudiants qui proposent de créer et produire, pendant un an, une comédie musicale de A à Z. Le but de la Commuz' est d'offrir un spectacle à prix réduit et de qualité professionnelle aux étudiants de l'agglomération lyonnaise.

L'association Cheer Up ! collaborera sur cet événement pour faire participer des enfants hospitalisés à la comédie musicale et ainsi promouvoir la solidarité.

Le budget prévisionnel est de 28 200 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

j) - Hannibal EM Lyon

Cette association organise, le 1^{er} avril 2023, le projet P'tit raid dans le cadre naturel des Monts d'Or.

Cet événement rassemblera 150 étudiants qui auront le choix entre 3 parcours sportifs (novice, intermédiaire et expérimenté).

Le budget prévisionnel est de 5 150 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 600 €.

k) - Bureau des étudiants INSA Lyon

L'association organise, du 9 au 10 avril 2023, la 16^{ème} édition du Raid de l'INSA dans les Gorges de l'Ardèche et, le 26 février, la 13^{ème} édition du Raid dingue de Villeurbanne.

L'association porte ces projets qui regroupent de très nombreux participants en partenariat avec la Fédération étudiante pour une dynamique études et emploi avec un handicap (FEDEEH) pour sensibiliser les participants aux handicaps.

Le budget prévisionnel est de 7 090 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

l) - ESN CosmoLyon

Cette association organise, de janvier à mars 2023, l'événement Jouer sous le même drapeau.

Cet événement est un tournoi sportif qui proposera à des jeunes de différentes nationalités d'organiser des équipes dans différentes disciplines au cours d'un tournoi sportif sur le thème de l'Europe.

Le budget prévisionnel est de 5 000 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

m) - Basket INSA Club

Cette association organise, du 28 avril au 1^{er} mai 2023, un tournoi de basket sur le campus de l'INSA à Villeurbanne.

Cet événement sportif réunira 16 équipes masculines et 16 équipes féminines de basket dont l'ensemble des matchs est ouvert à tous les publics.

Le budget prévisionnel est de 41 000 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

2° - Engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination

a) - Vers un Réseau d'achat en commun (VRAC) Lyon Métropole

Cette association organise, en mai 2023, un projet de création de bandes dessinées sur le thème de l'alimentation.

Ce projet a pour but de créer une 1^{ère} expérience à 6 étudiants de 4^{ème} année de l'école Émile Cohl qui ont, comme sujet, de parler de l'alimentation. Sous la supervision de leur professeur et scénariste, les étudiants auront pour mission d'élaborer des planches de bandes dessinées qui traiteront de ce sujet.

Le budget prévisionnel est de 8 000 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

b) - 1 cabas pour un étudiant

Cette association organise, en 2023, un projet de création d'un programme d'accueil et d'accompagnement des parrains.

L'association a pour but, depuis sa création, en janvier 2022, de mettre en relation un étudiant demandeur à un parrain bénévole de l'association qui offrira une aide alimentaire ainsi qu'un lien social selon les besoins et les envies de l'étudiant. Le projet est de créer des vidéos informatives pour aider et accompagner les nouveaux parrains de l'association dans leurs démarches pour susciter plus de proximité entre les parrains et valoriser la démarche solidaire.

Le budget prévisionnel est de 5 800 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

3° - L'accueil des étudiants et la solidarité internationale

Lyon Haïti partenariats

Cette association accueille, depuis plus de 6 ans, les étudiants haïtiens qui viennent étudier à Lyon.

L'objectif de l'association est de permettre aux étudiants haïtiens de trouver des logements et des stages. Elle œuvre également pour leur intégration au sein de la ville, la découverte des lieux culturels lyonnais ou bien encore l'organisation de soirées-débats. Cela représente une vingtaine d'étudiants pour l'année universitaire.

Le budget prévisionnel est de 5 100 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 500 €.

4° - Professionnalisation, insertion économique et innovation

a) - Parenthèse utile

Cette association organise, en janvier et avril 2023, l'événement Serious game à la MDE.

L'organisation de ces 2 événements a pour but de favoriser l'orientation active et l'insertion professionnelle des étudiants ainsi que la connaissance des secteurs et des métiers pour réduire les situations de décrochage. Cela impliquera 90 étudiants ainsi que 30 professionnels autour d'un principe pédagogique qui est l'expérience du jeune lui permettant de devenir acteur de son orientation.

Le budget prévisionnel est de 12 500 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

b) - Imp(r)ose toi !

Cette association organise, du 13 janvier au 7 avril 2023, le projet d'ateliers hebdomadaires d'improvisation.

L'objectif est de former 60 étudiants autour d'ateliers réalisés par des professionnels de l'improvisation, de la maîtrise de la voix et du discours.

Le budget prévisionnel est de 4 120 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 720 €.

c) - Imp(r)ose toi !

Cette association organise, le 4 février 2023, la 4^{ème} édition de Improse ton challenge au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Cet événement animé et encadré par 2 intervenants et les organisateurs ouvrira la possibilité à 30 étudiants d'improviser sur des thèmes proposés et de leur permettre d'écrire 2 pièces de théâtre d'une trentaine de minutes. Ces pièces seront présentées à un jury qui annoncera l'équipe gagnante à la fin des représentations.

Le budget prévisionnel est de 3 643 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 631 €.

d) - Association de droit et science politique (ADSP)

Cette association organise, du 6 au 10 février 2023, la 2^{ème} édition du projet Parlons avenir au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

L'objectif de cet événement est de renseigner et faciliter l'insertion post-licences aux étudiants de l'université avec des conférences ouvertes à tous les étudiants. Un autre cycle de 5 conférences est proposé, il portera sur l'écologie, la justice, les relations internationales, la sécurité et la politique en partenariat avec l'association GAELIS.

Le budget prévisionnel est de 3 181 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 200 €.

e) - That's IAELyon

Cette association organise, les 3 et 4 février 2023, la 11^{ème} édition du Business Game.

Ce concours réunit des étudiants qui s'affrontent afin de révéler leurs talents de manager. Les associations des bureaux des étudiants Mint et Vitis Vineferia participeront à ce projet. Des épreuves sont organisées pour révéler les talents avec des conférences, ateliers ludiques, jeux de simulation, études de cas pratiques et négociations en anglais. L'événement se terminera par une remise de prix.

Le budget prévisionnel est de 22 675 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

V - Modalités de versement des subventions

Le versement des subventions interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile, au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre. Chaque association devra, en outre, fournir à la Métropole, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné, dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation.

La Métropole se réserve le droit de récupérer tout ou partie de la subvention si le programme d'action ou le projet présenté n'étaient pas respectés et/ou en l'absence de présentation des justificatifs sollicités après réalisation du projet ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution, pour l'année 2023, de subventions de fonctionnement pour un montant total de 22 744 € au profit des associations étudiantes retenues dans le cadre de l'APIE 2023, 1^{ère} phase, selon la répartition figurant à l'état ci-annexé.

2° - Autorise le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 22 744 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 29 mars 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230327-302012-DE-1-1 Date de télétransmission : 29 mars 2023 Date de réception préfecture : 29 mars 2023
